

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

**Arrêté du 15 juin 2023
conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères
pour actes de bravoure et de dévouement**

NOR : EAEA2311567A

La ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères, notamment son article 4 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

I - Echelon argent

- M. Jérôme MALLARD
- Mme Soumya ZELMAT

II - Echelon bronze

- M. Christian BOILLAT
- M. Laurent BRZEZINSKI
- M. Stéphane FERNANDEZ
- Mme Delphine LEIBOVICI

Article 2

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 15 juin 2023

Catherine COLONNA